

Communiqué de presse du 28 mars 2025

L'EnDK élit Laurent Favre comme nouveau président et rejette la suppression du Programme Bâtiments.

L'assemblée plénière de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) a élu aujourd'hui le conseiller d'État neuchâtelois Laurent Favre comme nouveau président. Celui-ci succède à Roberto Schmidt, qui quittera le Conseil d'État valaisan à la fin du mois d'avril. L'assemblée s'est penchée de manière approfondie sur le paquet d'allègement budgétaire du Conseil fédéral: Elle s'est clairement positionnée contre la suppression du Programme Bâtiments. Elle demande en outre au Conseil fédéral de procéder à une analyse stratégique et technique avant de lever l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires.

La politique énergétique des cantons sous une nouvelle direction

L'assemblée plénière a élu Laurent Favre (NE) comme nouveau président de l'EnDK et Kaspar Sutter (BS) comme membre du comité. Ils remplacent Roberto Schmidt (VS) et Brigit Wyss (SO) qui quittent le comité après respectivement sept et cinq ans de travail engagé.

Roberto Schmidt a été remercié de son engagement sans faille, notamment pendant la menace de pénurie d'énergie durant l'hiver 2022-2023. «Sous sa direction, l'EnDK a joué un rôle central dans la coordination entre les cantons et la Confédération pour gérer la crise», a souligné le président nouvellement élu Laurent Favre.

Positionnement clair contre les coupes drastiques dans le secteur du bâtiment

L'EnDK s'oppose fermement à la suppression du Programme Bâtiments prévue dans le paquet d'allègement budgétaire du Conseil fédéral. «Le Programme Bâtiments est un instrument central pour atteindre nos objectifs énergétiques et climatiques», a déclaré Laurent Favre. «Sa suppression entraverait massivement les efforts de la Confédération et des cantons pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ dans le secteur du bâtiment.»

Si des économies devaient être inévitables dans ce domaine, le président sortant Roberto Schmidt demande que le Programme Bâtiments et le Programme d'impulsion soient réunis sous la forme d'un nouveau programme commun de la Confédération et des cantons. Un recentrage de l'encouragement sur des mesures non économiques permettrait certes d'alléger le budget fédéral, mais une augmentation modérée de l'affectation partielle de la taxe sur le CO₂ resterait nécessaire pour un encouragement adéquat. L'EnDK invite le Conseil fédéral à discuter des solutions possibles avec les cantons avant d'adopter le message destiné au Parlement.

Non à l'initiative «Stop au blackout»

L'EnDK s'est en outre clairement positionnée contre l'initiative populaire «De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout)». «L'initiative ne rendrait pas seulement plus difficile la gestion d'éventuelles situations de crise, elle mettrait également en péril la répartition des compétences entre la Confédération, les cantons et le secteur de l'énergie, qui a fait ses preuves», a déclaré Roberto Schmidt.

En ce qui concerne le contre-projet indirect du Conseil fédéral, l'assemblée plénière a relevé qu'une décision de principe aussi importante que la levée éventuelle de l'interdiction de construire

de nouvelles centrales nucléaires nécessitait une analyse stratégique et technique approfondie. L'assemblée demande au Conseil fédéral de procéder à un tel état des lieux dans le cadre de la prochaine actualisation des perspectives énergétiques. Du point de vue de l'EnDK, le développement des énergies renouvelables indigènes et l'augmentation de l'efficacité énergétique doivent continuer à être des priorités absolues afin d'atteindre les objectifs climatiques et de renforcer la sécurité d'approvisionnement.

Composition du nouveau comité

Le comité de l'EnDK se compose dès à présent comme suit:

- Laurent Favre (NE), président
- Stephan Attiger (AG)
- Kaspar Sutter (BS)
- Olivier Curty (FR)
- Carmelia Maissen (GR)
- Fabian Peter (LU)
- Martin Neukom (ZH)

Pour tout renseignement, veuillez contacter:

Roberto Schmidt, Conseiller d'État, président sortant de l'EnDK

Tél: 079 220 32 29

E-mail: roberto.schmidt@admin.ch

Laurent Favre, Conseiller d'État, nouveau président de l'EnDK

Tél: 032 889 67 00

E-mail: Laurent.Favre@ne.ch

Véronique Bittner-Priez, secrétaire générale de l'EnDK

Tél: 079 659 09 68

E-mail: veronique.bittner@endk.ch

L'EnDK, le centre de compétence des cantons en matière d'énergie

La **Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK)** est le centre de compétence des cantons en matière d'énergie qui coordonne et encourage efficacement la collaboration. Elle s'engage à défendre de manière effective les intérêts communs des cantons dans la politique fédérale et à promouvoir des solutions innovantes en matière de politique énergétique.

L'EnDK s'engage pour un développement rapide de la production d'électricité renouvelable indigène, pour la poursuite de l'exploitation des installations de production renouvelables existantes ainsi que pour l'augmentation de l'efficacité énergétique. L'EnDK veut réduire les besoins énergétiques dans le domaine du bâtiment, en particulier dans les constructions existantes, et couvrir les besoins restants au moyen de rejets thermiques et d'énergies renouvelables.

Pour plus d'informations:

www.endk.ch

Hub énergie bâtiment



Comment les bâtiments deviennent-ils efficaces sur le plan énergétique? Quelle quantité d'électricité les bâtiments devront-ils produire à l'avenir? Quelles sont les exigences applicables aux nouveaux systèmes de chauffage dans mon canton? Quels sont les fondements de la politique cantonale du bâtiment? Dans quelle direction les prescriptions cantonales vont-elles évoluer? Vous trouverez les réponses à ces questions et à d'autres sur notre site web thématique.

Pour plus d'informations:

www.hubenergiebatiment.ch